



Le Quartier Latin

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 15 FÉVRIER 1962

VOLUME XLIV — NUMÉRO 36



AU CENTRE SOCIAL, DÉSORMAIS

LES EMPLOYÉS SONT SYNDIQUÉS

MISS Q.L.: «ÊTRE BELLE ET SE TAIRE»

Miss Quartier Latin danse le Twist lors de l'ouverture du Carnaval... Oui mais... son rôle s'en est-il confiné là? "Être belle et se taire!"

Ambassadrice... mais auprès de qui?

Quelle part active doit remplir Miss Quartier Latin sur le campus?

Représenter l'élément féminin? Il est impensable, il me semble, qu'on invoque sérieusement une telle raison. Si Miss Quartier Latin représente l'élément féminin, elle devient évidemment ambassadrice auprès de quelqu'un; et, comme en définitive il ne reste plus sur le campus que les étudiants, un raisonnement logique nous amène à dire: Miss Quartier Latin représente les étudiantes auprès de ses confrères.

Cette conclusion implique nécessairement qu'il faut pour les étudiantes une représentante particulière, toutes incapables qu'elles sont d'assumer concurrem-

ment avec les étudiants certains hauts postes. Alors qu'on parle tant d'égalité entre l'homme et la femme, cet état de fait est complètement ridicule. Si une universitaire féminine a quelque chose à dire, qu'elle parle et sa voix portera... Si elle n'a rien à dire, on n'a pas à la prendre en pitié. Qu'on l'ignore, il vaut mieux.

Le Carnaval des... Poutchinettes

Le climat même dans lequel se déroule cette activité laisse présager du reste que les étudiants croient très peu à ce rôle de représentation féminine. Tant mieux!

Mais, puisqu'on ne fait alors que s'amuser pourquoi ne pas placer ce divertissement dans le cadre même du Carnaval? L'élection de Miss Quartier Latin (devenant Miss Carnaval) trouverait place dans ces festivités.

On légaliserait ainsi les boutades un peu déplacées des carabins — à proscrire dans une

élection supposément sérieuse, mais acceptables dans un temps de Carnaval — On enlèverait à l'élection de Miss Quartier Latin tout le ridicule dont cet événement s'entoure pour le replacer dans son véritable contexte, dans une atmosphère de saine gaieté. Un danger cependant à éviter: qu'on profite du carnaval pour être trop drôle, burlesque, indécent.

Une commission relevant de l'exécutif de l'A.G.E.U.M. étudie à l'heure actuelle les modifications à apporter à l'élection de Miss Quartier Latin. Menés sérieusement, les travaux de cette commission et les suggestions apportées pourraient être très utiles... La conclusion à laquelle on aboutira sera-t-elle de faire de Miss Quartier Latin une amazone pour Adélarde? Ce compromis satisfaisant à la fois ceux qui croient aux charmes d'une Miss, et les autres qui font la moue devant le ridicule de cette élection, apparaît comme la solution la plus plausible.

Michèle Rivet

LE PRÉSIDENT DE L'A.G.E.U.M. SOUHAITE À NOS AMIS TORONTOIS...

Se séparer ou ne pas se séparer, telle était la question fin novembre '61 lorsque les étudiants de l'Université de Montréal allèrent à Toronto participer au 13e Varsity Week-End annuel. Pour plusieurs à chaque année d'ailleurs, il semble que la séparation soit difficile, mais la tradition l'emporte et le train n'attend pas.

Aujourd'hui, 15 février 1962, en gare Windsor, arrive le contingent torontois du Varsity

Week-End. La sempiternelle question sera-t-elle posée?

Je souhaite donc à nos amis torontois la plus cordiale bienvenue sur notre campus. Je leur souhaite aussi ce qui a, sans doute, déjà été douze fois souhaité, c'est-à-dire la découverte et la compréhension du Canada français, la connaissance et l'acceptation du fait français.

Heureux séjour à Montréal!

Michel Grimard, Président de l'A.G.E.U.M.

EN L'HONNEUR DE MGR GRÉGOIRE

Les Diplômés de l'Université de Montréal reçoivent, à l'occasion d'un banquet, Monseigneur Paul Grégoire récemment élevé à la dignité épiscopale.

Les Diplômés ont donc une occasion magnifique de fraterniser à nouveau, tout en rendant à Son Excellence Monseigneur Grégoire un hommage chaleureux pour tous les services qu'il a rendus aux Anciens de l'Université.

Vous êtes attendus... à ces agapes.

Pour réservations, communiquer avec le Secrétariat des Diplômés, 2222 Maplewood, Montréal 26. Téléphone RE. 3-9951, postes 346 — 312.

Ça y est! La chose est faite. Le Syndicat National des employés de l'Université de Montréal (Centre Social et résidence), affilié à la C.S.N. est maintenant formé.

Reprenant avec succès une tentative qui avait échoué il y a quelques années, trois étudiants de la faculté de Droit ont réussi, au prix de plusieurs mois de travail, à réunir des gens que nous côtoyons tous les jours, employés des cuisines, janissaires, et combien d'autres, dans le but d'obtenir de meilleures conditions de travail.

Personne n'ignore l'existence d'abus tels que les heures de travail trop longues, pour avoir constaté la présence des janissaires tard dans la nuit, les soirs de festivités, les salaires insuffisants et, de plus, accordés sans l'intervention d'échelle basée sur l'expérience ou les années de service, l'absence presque totale de protection, celle-ci se résumant à un fonds de pension dérisoire.

Les étapes

On y pensait depuis longtemps à ce syndicat; mais voilà, le climat du Québec à l'heure de la première tentative n'était pas favorable, et les efforts se soldèrent par un échec. Conscients que le vent avait tourné, l'équipe des "trois", formée des étudiants Simon Venne (D, 3), Michel Pelletier (D,2) et de Roland Pépin (D,2), et par surcroît organisateur permanent de la C.S.N., se mit à l'oeuvre.

L'opération débuta en octobre dernier alors que la C.S.N. endossa le projet. A ce moment-là devait commencer un long travail de déblayage; il fallut obtenir les noms des employés, les rencontrer, discuter, convaincre, rassurer sans s'impaciter.

Vendredi dernier, conformément aux plans tracés, le recrutement s'amorça; 24 heures plus tard, la majorité des employés avaient signé leur carte d'adhésion syndicale et donné leur cotisation. Malgré les résultats obtenus, le travail se poursuivit toute la fin de semaine: il s'agissait de consolider les bases.

Au moment d'aller sous presse, tous les employés assistaient à une première assemblée; ils allaient accepter la constitution de leur syndicat et élire leurs officiers.

Il va sans dire que le nouveau syndicat réclamera auprès de l'Administration des conditions de travail améliorées et... décentes.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même"

Méditant les avantages du syndicalisme, sur un exemple familial, l'un des "trois", Simon Venne s'étonnait de ce que le peuple étudiant et son gouvernement ne s'y intéressent pas et ne l'envisagent pas davantage pour "régler nos problèmes".

Il ajoutait: "Le syndicalisme étudiant qui a donné des résultats intéressants en Europe, est presque inconnu en Amérique du Nord. A l'exception de quelques universités américaines, on l'ignore totalement, et c'est dommage".

Le mot de la fin

Je cite ici un des employés qui peu après avoir signé sa carte d'adhésion syndicale, reprenait un slogan bien connu: "Y'était temps que ça change", et il n'est pas le seul à partager cette opinion.

L'enthousiasme que le nouveau syndicat a fait naître chez les employés, la perspective d'une vie meilleure, plus normale et davantage protégée, et tout simplement le fait que l'on se soit penché sur leur cause d'une façon désintéressée apporte à l'équipe des "trois" la reconnaissance du personnel et nous lui devons des compliments.

F. Sarrazin

VARSLITY WEEK-END — BIENVENUE, TORONTO

Qui?

Qui s'amuse à construire à North Bay et à La Macaza des villes complètes pour nos militaires affectés à des travaux inutiles, les rampes de lancement des missiles Bomarc? Ces engins, incapables techniquement de porter des ogives conventionnelles, ne sont pas armés d'ogives nucléaires. Ils sont prêts à fondre sur les avions ennemis, sans pouvoir même les détruire; ils ont la même efficacité que les bateaux-pompe en cas d'attaque sous-marine. Ces folies gouvernementales coûtent plus de dix millions pour les rampes de lancement, et plus de cent millions pour les lignes de radar qui sonneront l'alerte. Devant ces conceptions audacieuses pour assurer notre défense, on peut sans crainte suggérer au gouvernement l'achat massif de « tapettes à mouches » en prévision d'une guerre biologique.

Qui exigera maintenant des armes atomiques pour le Canada? Le peuple! non. Même si le représentant de la Reine, celle précisément dont la rumeur publique veut accabler du prix Nobel de la paix, a demandé dans son message de Noël que chacun médite quelques minutes chaque jour afin d'établir la paix dans le monde, croyez-vous sincèrement que les gens ne savent pas encore ce qu'ils veulent? Ils veulent du pain et la paix et ils n'ont pas comme vous des intérêts économiques à défendre, intérêts qui s'identifient assez bien avec les intérêts financiers qui assurent les victoires électorales.

Qui s'oppose avec tant de véhémence aux déclarations des séparatistes québécois? Ils savent que l'Etat du Québec n'aura pas de budget pour la défense, qu'il ne nourrit pas une armée de parade, qu'il n'achètera pas des armes dépassées avant même d'avoir servi.

Qui réduit systématiquement le droit des individus à une simple valeur électorale? Le droit au travail, le droit à la santé, le droit à l'éducation ne sont pas des objets politiques que vous pouvez emporter dans vos bagages avec vos mirlitons et vos sornettes. Vous avez fait des promesses fabuleuses sur le chômage, l'éducation, la maladie; et maintenant, que faites-vous, assis, aussi industriels que vos fonctionnaires, penseurs à la petite semaine? Avouez que vous n'êtes pas assez instruits pour résoudre le problème du chômage. Avouez que vous n'avez pas le courage d'exiger des taxes nouvelles ou de réduire votre budget de la défense pour assurer à tous les biens de l'éducation. Avouez enfin que les malades bénéficieront peu de cette médecine que vous monnaissez en objet politique.

Qui enfin ose encore se présenter affublé de l'étiquette d'un parti politique?

Gouverneurs, militaires, ministres et députés, requins et autres créfins de la politique, nous vous connaissons tous, vous êtes puissants, mais nous sommes jeunes, et vous nous écoeurerez.

Raymond Amyot

SOUS LES AUSPICES DU C.R.I.

L'O.N.U. TELLE QUE JE LA CONÇOIS

L'Organisation des Nations-Unies, créée il y a seize ans, au milieu d'espérances générales, se se révéla rapidement incapable d'atteindre le but fixé. But placé d'ailleurs bien haut puisque l'Organisation ne vise pas moins que de garantir la sécurité à l'Humanité entière.

Cet échec est d'autant plus douloureux que cette Organisation fondée au lendemain d'une victoire chèrement acquise, avait profité de l'expérience d'une Organisation analogue: la Société des Nations.

Parce que les Nations que l'Organisation unit en son sein semblent n'avoir aucun lien commun, parce qu'elles n'ont ni les mêmes lois, ni les mêmes principes en ce qui concerne la nature de l'homme, il était à prévoir que son rôle ne serait pas facile. Est-ce donc là le destin de toute organisation internationale?

Le mot même "International" est significatif. L'Organisation groupe un trop grand nombre de nations. Chacune y est représentée individuellement. Et chaque représentant entend bien y défendre avant tous les intérêts de son pays — souvent âprement.

Évidemment, le but principal de l'Organisation est de préserver la paix, d'améliorer le bien-être de l'Humanité entière; mais il semble là un but trop élevé pour ne pas le perdre aisément de vue. Et l'Organisation devient une sorte de parlement congestionné, comme il en existe dans certains pays démocratiques où l'intérêt général est mal défini.

Ce qui manque à l'Organisation, c'est un caractère supranational, on pourrait presque dire "transcendant". Évidemment, un tel état n'existera jamais et il serait vain d'attendre dès maintenant que l'intérêt de l'Humanité prévaudra sur l'intérêt de chaque

pays. Par contre, on est en raison d'espérer qu'une réorganisation de l'ONU pourra augmenter son efficacité et l'aidera à mieux remplir son rôle ainsi qu'à se rapprocher de sa forme idéale.

Le premier point faible de l'Organisation, c'est le Conseil de Sécurité. Composé de cinq membres permanents aux vues extrêmement divergentes et disposant chacun du droit de veto, il est à la merci de l'opposition du moindre de ses membres. Pour remédier à cette faiblesse, on pourrait élargir l'enceinte du Conseil et ajouter aux cinq membres permanents deux autres membres neutres, élus par l'Assemblée Générale et renouvelables chaque année. Et par-dessus tout, il faudrait qu'aucun des membres du Conseil de Sécurité n'ait de droit de veto. Toute décision se réglerait par vote, à majorité absolue. On conçoit qu'ainsi, tout en introduisant un "tampon" entre les deux blocs, ce dispositif empêchera le blocage des décisions importantes.

L'Assemblée Générale, trop congestionnée, ne peut et par conséquent, ne devrait jouer aucun rôle prépondérant. Le Conseil de Sécurité rendu inefficace, on a vu toute la charge se rejeter sur l'Assemblée Générale. Pourtant, la lenteur de ces délibérations, pour ne citer que cette faiblesse-là, a compromis le succès de plus d'une opération entreprise par l'ONU.

Le rôle de l'Assemblée restera néanmoins important, car ce sera en son sein que se débattront les décisions importantes. Et le résultat de ses débats influera fortement sur la décision de l'exécutif qui sera responsable devant elle.

Nous voici donc venu au problème tant débattu. La constitution du Secrétariat Général. La

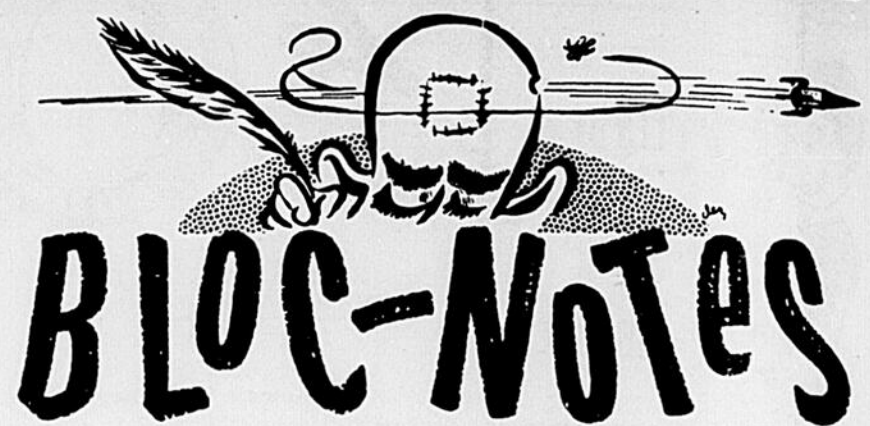
formule du troïka russe, cela n'est que trop nuisible, n'aboutira qu'à une destruction définitive de l'Organisation. Le droit de veto a déjà trop bloqué le Conseil de Sécurité. Son effet sera encore plus désastreux au sein du Secrétariat Général: l'Organisme exécutif suprême. Un Secrétariat rotatif produirait des contradictions d'une régularité mathématique dans toutes les activités de l'Organisation.

Revenons donc à la formule d'un Secrétaire Général unique. Bien que cette solution soit en butte aux attaques les plus violentes, elle a eu le mérite d'être efficace. Les sous-secrétaires russes et américains pourraient être remplacés par des représentants appartenant respectivement aux deux blocs, mais "moins engagés": par exemple, le Canada d'une part, la Pologne d'autre part. Le Secrétaire général devra prendre les décisions les plus urgentes de concert avec les sous-secrétaires. On pourra ici encore avoir recours au vote avec voix prépondérante au premier.

Un tel réarrangement de l'organisation des Nations-Unies, quoique difficile, serait dans le domaine des choses réalisables. Je vise surtout une augmentation d'efficacité. Encore faut-il que l'organisation ait à ses côtés une force armée puissante (qui ait par exemple le monopole des armes nucléaires) dont les contingents s'abstiendraient de tout contact avec leur gouvernement d'origine, afin de pouvoir être mieux utilisés.

Mais en fin de compte, ce qu'il y a de plus urgent à établir c'est un esprit supranational, "transcendant". Ce n'est certainement pas trop demander que d'espérer en la bonne volonté de tous les hommes.

Tran-Trach, Poly



UNE PLACE AU SOLEIL

Depuis que les minorités francophones non-catholiques du Québec cherchent à se tailler une petite place bien à elles dans notre système scolaire, il nous a été donné d'entendre les théories les plus diverses et les plus saugrenues sur la liberté de conscience et sur les droits des parents en matière d'éducation.

La liberté de conscience agit à un niveau purement intérieur: laissons chacun libre de se déterminer comme il l'entend, de prendre les options qui lui semblent convenables dans les domaines philosophiques et religieux, par exemple. En tant que tel, le phénomène de la liberté de conscience ne comporte pas d'incidence sociale. Mais une fois qu'on y a réfléchi, notre esprit y découvre irrésistiblement un corollaire pratique qui, lui, sera de grande importance dans l'organisation de la société: la tolérance, c'est-à-dire l'acceptation de l'autre. A partir du moment où nous côtoyons des intelligences qui entretiennent sur les problèmes majeurs des options opposées aux nôtres, la viabilité de la Cité exige un respect réciproque qui soit inscrit dans la structure politique et civile.

Les droits des parents catholiques, galvaudés de mille façons, affirmés avec force dans les manuels de philosophie catholique, ont été, dans la pratique, oubliés et niés depuis toujours par l'Eglise canadienne (jusqu'à l'expérience du Collège Saint-Paul). Essayons de poser en principe que les parents ont le droit de choisir l'éducation que recevront

leurs enfants. On voit mal en effet un enfant de six ans s'auto-déterminer. C'est alors le droit strict d'un père agnostique que de confier son enfant à une école où on ne lui soufflera mot de l'existence de Dieu. Si vous enlevez à ce père le droit de cacher à son enfant ce que vous appelez une vérité (à savoir l'existence de Dieu), comme les Chevaliers de Colomb l'ont fait, vous vous trouvez à mettre hors la loi l'agnosticisme, vous le privez de toute possibilité de s'exprimer socialement. "Crois ce que tu veux, mais tais-toi."

La reconnaissance de la liberté de conscience apparaît comme une étape préliminaire indispensable nous permettant d'arriver à l'essentiel qui est de s'entendre sur des structures politiques de la société qui ne briment les droits d'aucun des divers groupes en présence.

DES MIETTES À DES AFFAMÉS

M. Noël Dorion a avoué ces jours-ci que la décision de rendre les chèques bilingues était arrivée trop tard. A temps pour les prochaines élections, mais trop tard pour corriger une injustice. En bon politicien, M. Dorion a ensuite discoursé sur les fautes de l'administration libérale à l'égard des Canadiens français.

On sert des miettes à des affamés dont le ventre se creuse depuis un siècle mais dont les dents s'aiguisent dangereusement. Espérons que cette fois-ci nous ne serons pas dupes.

Bruno Verdon

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

L'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Corporation des Eschollers Griffonneurs

Directeur: Jacques Girard

Assistant-directeur: Bruno Verdon

Rédacteur en chef: André Poirier

Comité éditorial: Louis Payette, Raymond Amyot, Michel Gouault, Pierre Lamy, Pierre Malépart, Stéphane Venne.

Nouvelles: France Demers (responsable), Réal Pelletier, Jean-Marie Rodrigue, Marie Thibault. *Travail:* Roger David (responsable), Hubert Pitre, Sonia Plourde. *Éducation:* Pierre Beausoleil (responsable), Laurent Bégin, Hugette Demers. *Économique:* Georges Dahmen, André Larochelle, Jacques Labrecque, Maurice Jodoin, Ernest Richard, Claude R. Duguay, Michel Paquin (responsable). *Arts:* Stéphane Venne (responsable), Serge Grenier (co-responsable), André Brochu, Alice Beltrami-Peters, Guy Robert, Jean-Pierre Lefebvre (cinéma), Philippe Bellehumeur (peinture), Gauguier Larouche (sculpture), Henri Abran (théâtre). *Sciences:* Raymond Lafontaine (responsable), Lorne Bouchard (co-responsable), Pierre Rivest, Claude Beaudry, Claude Morand. *Internationale:* Pierre Hogue, France Sarazin, Claude Ricard, Gilles Michaud. *Sports:* André Lebeau, Centrales: Pierre Tessier. *Correspondant agéumique:* Jacques Théoret. *Correspondant à Laval:* Michel Vennat. *Caricaturistes:* Cler, Stobin. *Photographes:* Daniel Forthomme, Paul Asselin.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par PIERRE DES MARAIS - 225 est, rue Roy - Montréal

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TRIBUNE Libre

Mardi le 30 janvier 1962
Rédacteur en chef,
Quartier Latin,
Monsieur Poirier,

J'aimerais que vous publiez dans le Q. L. l'article que je me permets de vous envoyer. J'aimerais l'y voir publié, non pour m'en glorifier mais simplement pour avoir la satisfaction de dire ce qui en est de l'éducation dans certains collèges classiques, et aussi de parler pour plusieurs confrères, tant collégiens qu'universitaires, confrères qui hésitent à parler, par pudeur sûrement.

Dehors les incompetents
En pleine réforme éducationnelle, nous devons envisager ce problème. Le clergé a certes beaucoup fait pour l'éducation provinciale, nous lui en sommes reconnaissants, mais qu'actuellement surpassé, il devra changer sa conception de l'enseignement ou se retirer!

Je ne parle pas à travers mon chapeau! Quand on considère que les collèges classiques, ceux des séculiers surtout, s'emplissent de jeunes prêtres nettement incompetents, bien intentionnés j'en conviens, il y a de quoi s'indigner. Faut-il seulement être bien intentionné pour pouvoir enseigner? Sûrement non, pas aujourd'hui du moins.

Pourquoi endurer ces orgies? A ce moment-là il ne faut pas se taire et laisser braire; il faut braire et faire taire! En pleine réforme éducationnelle, laissons-nous le problème dans l'ombre? Non! il faut protester.

À CHACUN SON DŪ

Dans l'article « *Un institut de planisme à l'université* » publié dans vos pages, le 6 février dernier, il aurait fallu mentionner que les paragraphes 6 à 10, inclusivement, provenant des « Cahiers d'architecture », Vol. 2, no 3, avril 1961: « Editorial » par Jacques Trudel, Directeur.

A. Mathieu, A.D.B.A.

ter, s'indigner, sévir s'il le faut. Nous endurons depuis trop longtemps. L'éducation s'en ressent et s'en ressentira encore.

Avant de vouloir fonder des universités comme les prétendent messieurs les Jésuites, réformons, oui réformons, le personnel des facultés, des collèges.

Les remèdes changent avec les besoins. On soignait jadis avec des herbes, aujourd'hui avec pilules et sirops; le temps des herbes est révolu, messieurs les séculiers, brûlez vos vieilles médecines ou remontez dans votre roulotte et partez.

Les hautes autorités ne devraient accepter que des compétences. Le vieux dicton « on apprend en enseignant » n'est plus en vogue. Il vaut mieux ne pas enseigner que de mal enseigner.

Vous comprendrez la frousse de la plupart. Ils ont peur d'écrire de tels articles car le plus souvent ils fréquentent un de ces collègues; il sont sages et prudents en se taisant car vous connaissez sûrement la perversité d'un clerc attaqué.

Guy D'Esporbon

Montréal, le 7 février 1962

Quartier Latin,
C. P. 6128,
2222 Maplewood,
Montréal, P. Q.

Je vous fais tenir ci-joint un article sur la décision du gouvernement fédéral annoncée dans les journaux du matin de doter tous ses services de chèques bilingues. Je vous demanderais, si vous décidez de le faire, de le publier le plus tôt possible avant qu'il ne perde de son actualité.

Je me permets de vous reprocher l'impair que vous commettiez au début de janvier par la publication dans le « Quartier Latin » de la missive que j'ai adressée à Mlle Micheline Prud'homme au sujet de son article sur Cuba et Mexico, missive que j'ai dû faire passer par votre intermédiaire puisque au moment où je

l'écrivais le bottin universitaire n'avait pas encore paru. Vous m'avez alors placé dans la pénible obligation de téléphoner à la demoiselle pour m'excuser de l'avoir apostrophée ainsi publiquement.

J'admets qu'il se glisse nombre de fautes dans la rédaction d'un journal ou d'une revue; qu'une sévère correction ne puisse pas les éliminer toutes, j'en ai l'expérience à La Revue Poly et sur le fac-cimilé ci-joint de « Quartier Latin », c'est pourquoi je me garderai toujours d'en reprocher publiquement certaines à son auteur.

Marc Bastien
Poly II

Reconnaissance tardive de droits ou opportunisme politique?

Tout récemment les journaux nous apprenaient la décision du gouvernement fédéral d'enfin étendre à tous ses services « a mare usque ad mari » l'usage des chèques bilingues. Qualifiée par l'opposition d'opportunisme pré-électoral possible, la mesure peut-être n'être en réalité que la reconnaissance tardive d'un droit constitutionnel conféré à une de ces « Two great nations » qui composeraient le Canada?

Avant de répondre à cette question, plaçons-nous dans la situation canadienne qui résulterait d'une sécession du Québec de la Confédération? Les Canadiens français des autres provinces n'en devraient-ils pas moins jouir de ces droits constitutionnels qu'aujourd'hui on leur reconnaît de fait ou qu'on prétend reconnaître pour masquer une inquiétude électorale? Après les récentes déclarations du ministre fédéral de la justice sur la garantie éventuelle qu'octroierait aux seuls Canadiens français du Québec le rattachement de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, pouvons-nous interpréter le geste du gouvernement fédéral autrement qu'ont semblé le faire MM. Pearson et Argue?

Marc Bastien
Poly II

Les Presses Universitaires de France

présentent leurs éditions au public canadien

L'ÉVÉNEMENT: Exposition groupant les meilleurs ouvrages publiés par les PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE au cours des dix dernières années, soit quelque 1,000 volumes et périodiques.

LE LIEU: Le Hall d'Honneur de l'Université de Montréal, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal.

LA DATE: Inauguration, jeudi le 15 février, à 5 h. p.m., sous la présidence de Monsieur l'Ambassadeur de France. Visites, du 16 au 22 février inclusivement: — en semaine: de 10 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. — le dimanche: de 2 heures à 6 heures.

Une exposition qui revêt un éclat singulier

L'exposition se tient sous le haut patronage

- de Son Excellence Monsieur Francis Lacoste, Ambassadeur de France au Canada, qui présidera la cérémonie d'inauguration;
- des Services Culturels de l'Ambassade de France au Canada et du Conseiller Culturel, Monsieur François Weymuller;
- de Monsieur Georges-Emile Lapalme, Ministre des Affaires Culturelles de la Province de Québec;
- de Monseigneur Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, qui offre aux Presses Universitaires de France l'hospitalité du Hall d'Honneur;
- du Conseil Supérieur du Livre; etc., etc.

Le Hall d'Honneur de l'Université de Montréal fournit un cadre imposant à un étalage extrêmement soigné, que rehaussent des exhibits spéciaux, d'un grand intérêt littéraire et scientifique. Les quelque 1,000 volumes et périodiques exposés en tirent un relief singulier.

Une exposition qui vient à point

On se souvient de l'intérêt qu'ont soulevé, l'an dernier — à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Sherbrooke — deux expositions itinérantes, l'une consacrée au livre scientifique et technique français, l'autre groupant la production de livres médicaux français. La présente exposition des PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, en offrant un fonds dont on verra plus loin la diversité et l'intérêt, montrera, à un public plus large encore, l'élan de la pensée française contemporaine dans les disciplines les plus diverses.

Cette manifestation s'insère dans l'effort que, sur tous les plans, le Canada français déploie actuellement pour la refrancisation de sa vie: lutte menée pour l'amélioration de la langue parlée; récente création d'un Office de la langue française; réaction contre l'envahissement, par les livres anglais et américains, de notre enseignement supérieur; intensification des relations culturelles avec la France, grâce à l'institution d'une Maison au Québec à Paris; etc.

Que sont les presses universitaires de France?

- Une maison d'édition intimement liée à la vie des Universités de France, dont elle assure le rayonnement par le livre et le périodique.
- Une maison dynamique et active, où naissent chaque jour deux ouvrages nouveaux.
- Une maison qui, ajoutant depuis 40 ans ses propres activités d'édition à celles des éditeurs renommés dont elle a acquis les fonds, gère aujourd'hui un stock de plusieurs milliers de titres différents; une sélection de ce stock, judicieusement établie, constitue l'exposition que nous présentons du 15 au 22 février.

Coup d'oeil sur le catalogue de l'exposition

Un catalogue a été spécialement publié pour guider le visiteur et pour prolonger, par une documentation méthodique et complète, le profit qu'il aura tiré de sa visite. Un coup d'oeil sur ce catalogue nous fait voir:

- Plus de 1,000 ouvrages, répartis en 14 rubriques, où sont représentées toutes les disciplines du savoir humain. Signalons, au passage, la présence de plusieurs ouvrages sur le Canada, son histoire, sa littérature, etc.
- Les noms prestigieux d'auteurs qui ont établi la renommée des PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, comme: Bachelard, Bergson, Guitton, Lavelle — en philosophie; Cuvillier, Duverger, Gurvitch — en sciences sociales et politiques; LeSenne, Piaget, Piéron, Wallon — en psychologie; Crouzet, Renouvin — en histoire; Delay — en psychiatrie; etc., etc.

• Des noms de collections qui, dans leurs disciplines respectives, sont devenus synonymes de rigueur scientifique, alliée à une langue claire et élégante. Citons quelques-unes de ces collections:

«Clio» en histoire «Logos» ou «Philosophes» en philosophie
«Orbis» en géographie «Paideia» en pédagogie
«Bibliothèque de la Science Politique» — etc., etc.

... sans parler de la célèbre collection «Que sais-je?», dont les quelque 1,000 volumes forment aujourd'hui l'encyclopédie la plus complète, la plus actuelle, la plus pratique et la moins coûteuse.

À qui s'adresse cette exposition?

On voit, par cet aperçu du Catalogue de l'Exposition, que celle-ci s'adresse à tout le public cultivé du Canada français, depuis le profane soucieux de se tenir à l'écoute de la pensée française, jusqu'au spécialiste en lettres, en histoire, en philosophie, en psychologie, en sciences pures et appliquées, en sciences sociales, économiques et politiques, etc., etc.

Elle offre un intérêt particulièrement grand pour les groupes suivants:

- les professeurs et étudiants de nos Facultés universitaires;
- les professeurs et les étudiants de nos Ecoles Normales, de nos Ecoles supérieures, de nos Ecoles d'infirmeries, de nos Collèges Classiques et de nos autres institutions d'enseignement secondaire;
- les professeurs et les étudiants de nos grandes Ecoles, comme l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, etc.;
- les bibliothécaires, particulièrement les responsables des Bibliothèques d'hôpitaux, des Bibliothèques d'universités, des Bibliothèques rattachées aux organismes scientifiques des gouvernements fédéral ou provinciaux;
- les traducteurs, qui trouveront, dans des ouvrages conçus et publiés en France, les meilleurs instruments de la refrancisation de notre vocabulaire, dans les divers domaines de la pensée.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

Servez votre patrie pour payer vos études

Vous pouvez devenir officier dans l'Armée canadienne, tout en poursuivant vos études à l'université, aux frais de l'Etat, grâce au Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), commun aux trois Armes.

- Vos études universitaires seront payées.
- Vous recevrez une allocation annuelle pour vos livres et instruments de travail.
- Vous toucherez un revenu mensuel.
- Vous bénéficierez d'une allocation pour le vivre et le logement.
- Les soins médicaux et dentaires vous seront fournis gratuitement et, en plus de tout cela, vous entreprendrez une carrière aussi intéressante que captivante en qualité d'officier de l'Armée moderne du Canada.

Téléphonez dès aujourd'hui à l'officier auxiliaire de votre université ou écrivez à l'adresse suivante:

Direction de l'effectif (D Man)
Quartier général de l'Armée
Ottawa

F 60-21

UN GÉNÉRAL PAS COMME LES AUTRES

Dans une province *pas-comme-les-autres*, rien ne devrait nous surprendre. Ce qui, partout ailleurs, semblerait paradoxal, bizarre même, peut très bien ne pas l'être, ici. Beaucoup acceptent cette situation; ils en viennent même à se complaire dans tout ce qui est *étrange*. D'autres que ce souci d'originalité désempe un moment, finissent un jour par s'y soumettre. Si bien cultivé, ce "mythe" du *pas-comme-les-autres* s'est enraciné dans la conscience collective comme une sorte de *nature-seconde*; il s'est confondu à la fatalité elle-même. Pourtant certains événements surviennent qui réussissent encore à nous surprendre.

La semaine dernière, Général prenait sa retraite. A se fier à l'intérêt que soulevait ce "grand-départ", qui n'aurait cru qu'il s'agissait d'un ancien chef militaire; une espèce d'héros dont on aurait pu chanter "une épopée des plus brillants exploits". Bien au contraire, entre ce Général et la carrière militaire, aucun rapprochement possible. Général n'est rien d'autre que la dernière *picouille* dont le Conseil Municipal voulait se départir.

Se départir d'une bête, rien de plus facile, croirait-on. Un cheval vieillit; on l'abat. Si, au surplus, l'animal avait rendu de précieux service au point de *faire-partie-de-la-famille*, on pourrait même

admettre une courte éloge funèbre; dans ses *Rapaillages*, le Chanoine Groulx nous livre un récit semblable, presque émouvant. Pour Général, la chose fut loin d'être aussi simple. Sur son avenir, tous n'étaient pas d'accord. Il s'en est trouvé (il s'en trouve toujours) pour s'élever contre l'éventuel *assassinat* du cheval. Impassible, Général attendait le verdict; dans toute cette histoire, son attitude semblait encore plus sensée que les discours insignifiants de ceux qui réclamaient sa grâce.

Le débat était ouvert; verrait-on "La mort du petit cheval". Peu s'en fallut que soit nécessaire une commission d'arbitrage. Heureusement, la chose fut évitée. Pour la somme d'un dollar (... ceux qui sont pour la piastra), la Cité de Montréal céda la *belle bête* à la Société Protectrice des animaux. Après celle des Ligues de xyz, celle du Comité de Radiophiles, une autre campagne de protestation avait été lancée. En même temps, une souscription publique était annoncée pour défrayer la "Pension de retraite" de Général. Comme on pouvait s'y attendre, l'appel ne fut pas inutile; en quelques jours, 3,500 dollars avaient été recueillis; c'était plus que l'objectif de la souscription. Sa valeureuse carrière terminée, Général recevait un digne traitement: une PENSION DE RE-

TRAITE. Moins tapageurs, les Chantiers de Montréal s'informaient *s'il n'était pas possible* que les surplus de la souscription soient versés à leur Caisse. Mais voilà, les Chantiers, eux, s'occupent des êtres humains; et, ils manquent de fonds.

Je n'ai pas ici à démontrer les mérites des Chantiers. C'est un organisme qui vient *suppléer* dans la mesure de ses moyens aux insuffisances de la sécurité sociale; ce ne sera toujours que du "rapiéçage", mais c'est déjà ça. Que des bénévoles s'occupent d'enrayer la misère, c'est louable; avec de semblables palliatifs, on voudrait nous faire croire que le système fonctionne. Les associations de charité font beaucoup; quoi qu'il en soit, leurs moyens sont trop limités pour qu'ils puissent remplacer l'Etat. La sécurité sociale doit relever du gouvernement; c'est là une chose que l'on admet facilement; et pourtant les mesures réclamées se font attendre. A vouloir tout confier à l'initiative individuelle, on obtient de curieux résultats; souvent, les animaux reçoivent plus de protection que les humains. L'exemple que nous donnions au début ne demeure qu'un cas bien particulier; pourtant, nous le croyons assez significatif.

On accorde à des animaux des "pensions de retraite"; c'est là un avantage dont beaucoup

d'hommes ne bénéficient pas encore. D'ailleurs, partout dans nos pays capitalistes, les mauvais traitements infligés aux animaux sont vivement réprimés; les Sociétés pour animaux veillent. Dans ces mêmes pays, les ouvriers furent exploités et il arrive qu'ils le soient encore; certains trouvent la situation normale. Devant pareille inconscience, qui peut efficacement réagir si ce n'est l'Etat. On aurait tort de croire que ces choses n'arrivent qu'à l'étranger; l'exploitation du Canadien français par le Canadien français catholique fut et demeure un phénomène courant; il y a eu Sorel, Montréal et il y en a encore. En matière de législation ouvrière, nous sommes en retard; nous le demeurerons jusqu'au jour où les droits ouvriers cesseront d'être considérés comme des privilèges que l'on accorde, par condescendance charité chrétienne; jusqu'au jour où ne seront pas dissociées justice stricte et compatissante philanthropie. A certains moments, dans notre milieu, une société protectrice des humains serait plus essentielle que celle qui s'occupe des animaux; avec autant de dynamisme, il y a longtemps que bien des droits seraient acquis.

Bien sûr, il y a le syndicalisme. Quoique le plus puissant des moyens, le syndicalisme demeure un moyen. S'il apporte beaucoup, il ne saurait tout régler. On a beau présenter des centaines de mémoires, si le gouvernement n'en tient pas compte, rien ne change. A beaucoup d'égards, d'ailleurs, le problème demeure un problème de *mentalité*; trop de gens pensent encore en termes de "charité - qui - mène - au - ciel" et "d'entreprise - privée - qui - donne - aux - pauvres"; en pleine euphorie, on se gargarise de mystifications et on accumule les *indulgences*. Et pourtant, le problème que l'on refuse de voir, continue et s'aggrave; le chômage, le salaire dérisoire, l'insécurité sociale. Au lieu d'enrayer ces plaies, les partis politiques en font des thèmes de campagne électorale; ceci, même au Québec. A l'occasion, le syndicalisme lui-même entre dans le jeu; alors que des milliers d'ouvriers manquent de la plus élémentaire protection, on trouve encore le temps de s'entre-tuer. Les conflits de juridiction, les *raids* CSN-CTC, autant de choses que l'on s'explique mal; le problème fut abordé au congrès de la FTQ; cependant, une semaine plus tard, survenait un autre "raid", à Shawinigan. A la longue, les Centrales Syndicales n'échappent pas toujours aux questions de "petits intérêts"; ces conflits ne leur profitent évidemment pas. Comme climat de recrutement, on ne peut moins favorable.

Roger David

CONCERT POUR LES ÉTUDIANTS

Josef Krips, chef d'orchestre

Soliste: Henryk Szeryng, violoniste

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Samedi, 24 février 2 h. 30 p.m.

Auditorium Le Plateau

PROGRAMME: MOZARTSymphonie "Jupiter"
MENDELSSOHNConcerto
BEETHOVENSymphonie no 2

BILLETS: \$1.25

En vente au Centre Social 4e étage près de chez Valère les jeudi et vendredi 15 et 16 février de 11 h. 30 à 1 h. 30 p.m.

2000 Crescent - Tél.: 288-3882

Organisé conjointement par
LES JEUNESSES MUSICALES
ET LE COMITÉ DES JEUNES DE
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL



Vous
CHERCHER UN LIVRE

CANADIEN?
AMÉRICAIN?
EUROPÉEN?

Notre
service de commandes
le trouvera
pour vous

LIBRAIRIE
DE LA CITÉ
UNIVERSITAIRE

2078, avenue Maplewood
RE. 9-6373

L'ENDROIT
OÙ L'ON TROUVE
LE MEILLEUR
CHOIX

Lorsqu'il désire LOUER un
ABIT de CÉRÉMONIE

à un prix économique

LE CARABIN,

soucieux d'être un homme

bien mis,

s'adresse à

9 ouest, rue Notre-Dame

Tél. AV 8-2776



M. A. BRODEUR

ENRG.

TAILLEUR — MERCERIE

Bernard Brodeur } props.
Paul Brodeur, Po. '24 }

La seule maison
canadienne-française de ce genre

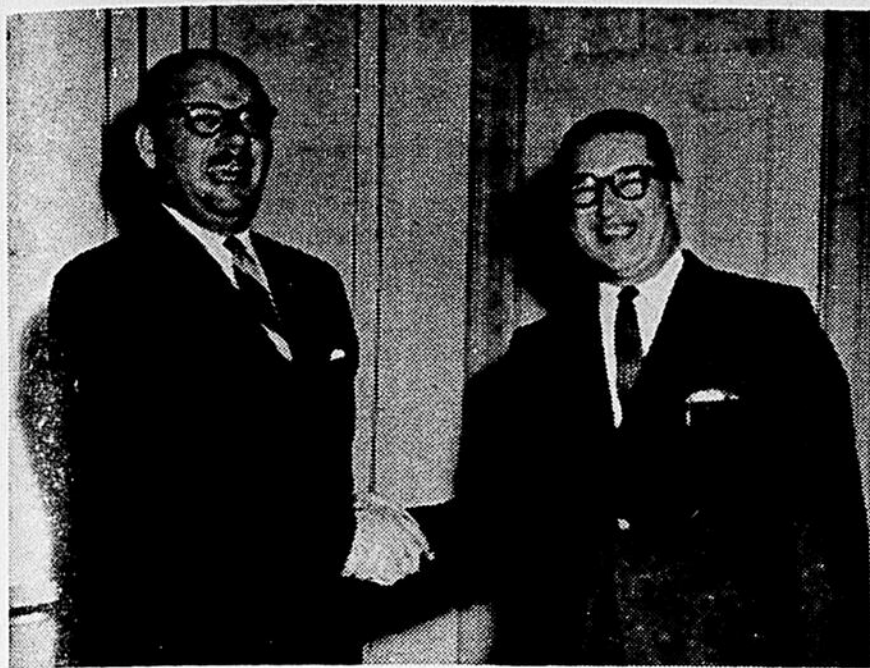
Établie depuis 1890

Tél. RE. 8-1283

ASTOR

Bière - Vins
Cuisine canadienne
Salle de réceptions
Air climatisé

5666 CÔTE-DES-NEIGES



UN BEL EXEMPLE

M. Bernard Perrault, Surintendant-adjoint au Service des Immeubles de l'Université de Montréal se dévoue à la cause du Prêt d'Honneur depuis plusieurs années. Lors de la dernière campagne, M. Perrault faisait partie du Comité Exécutif de la Grande Visite Etudiante. Pour signaler l'excellente collaboration de M. Perrault le Président de la Grande Visite, M. Marcel Farley lui a remis un certificat de "Collaborateur Eminent". Sur cette photo, à gauche, M. Farley félicite le nouveau récipiendaire M. Perrault. Parmi les collaborateurs de M. Perrault, il y avait également de l'Université de Montréal MM. Henri Miron, Jean-Paul Beaudreau et Gérard Villeneuve.

OPINION DU LECTEUR

LE RÉVEIL A SONNÉ

Autrefois on ne disait rien et on ne faisait rien; aujourd'hui on dit beaucoup et on fait... quoi? Il faut bien accepter la coupure historique et constater le réveil de notre élite intellectuelle. Il faut non moins pour cela admettre que notre esprit était plongé dans un profond sommeil, endormi par une tradition écrasante, une culture non personnelle et parfois par une religion bourrée de sentiments et

de mythes. Et voilà que le cadran sonne! C'est la ruée des esprits à travers les idées obscures: on se heurte, on se frappe, on crie, on cherche le commutateur: l'idée de LUMIERE.

Alors sous prétexte d'évoluer car il s'agit bien du problème) il faut rompre avec le passé et tout recommencer à neuf. Cette attitude de rupture se retrouve malheureusement chez certains avant-gardistes qui, tout en étant de bonne foi, sous-estiment par le fait même les valeurs déjà acquises.

Devant cette prise de conscience et cette évolution intellectuelle, morale et religieuse chaudement souhaitable, il faut être juste et franc et reconnaître nos richesses. On ne peut bâtir sur des mots ou sur des espérances: de grâce, conservons jalousement ce qu'on a de bon. Il est encourageant de constater que le Québec a vu clair à temps, c'était le premier pas à faire. Reste en second lieu à séparer l'engrais de l'ivraie et être réaliste. Pensons, oui, pensons à ce que nous avons entre les mains si nous ne voulons pas nous retrouver les mains vides d'ici la fin de quelques décades. Une pensée saine et objective saura alors nous orienter vers une action efficace qui aura son lendemain.

Combien de discussions futiles et mesquines sur la foi? Combien de ceux qui voient des problèmes de foi, partout ont répondu de façon adulte leur propre adhésion devant Dieu? Le problème est dans l'individu avant d'être dans la collectivité. C'est chacun de nous qui doit entrer en soi-même, dans le silence. Il est plus sage de se découvrir soi-même que de gratter dans la conscience des autres. Ce n'est qu'à partir de cette confrontation avec l'être que l'on fera le lien entre la vérité et la réalité.

"La vérité est une coïncidence parfaite de l'intelligence humaine avec la réalité".

Cardinal Léger.

Nous serons moins portés, peut-être, à nous tourner vers d'autres croyances ou philosophies de l'être, non pas que ceux qui y adhèrent ne soient pas sincères, mais plutôt nous. Si on croit avoir la Vérité, pourquoi ne pas l'accepter avec amour et humilité. On est chrétien totalement ou on ne l'est pas. « Qui n'est pas avec moi est contre moi ». Le Christ n'est pas mort à moitié et n'est pas ressuscité à

moitié: il s'est donné tout entier. Le serviteur serait-il plus épargné que son maître? Acceptons d'abord cette réalité et l'évolution suivra.

Et ceci m'amène sur un terrain non moins délicat que la philosophie et la morale. Finis Aristote, saint Thomas et la morale chrétienne. Nous, libres-penseurs, avons notre vérité et notre système de pensée. Il serait borné de fermer les yeux aux courants de pensée moderne; il faut sans aucun doute élargir nos horizons. Mais n'est-il pas logique de s'appuyer sur une base solide pour pouvoir comparer différents systèmes? Si on prenait la peine de chercher avec sincérité, on découvrirait vite que tous ces prophètes de malheur et de désespoir ne font figure que de passants à côté de ces piliers de l'histoire. Le Bien n'a

Suite à la page six

LA LIBRAIRIE
DE LA CITÉ
UNIVERSITAIREvous invite
à visiter

L'EXPOSITION

DES
PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCEqui se tiendra
au Hall d'Honneur
de l'Université de
Montréaldu 16 au 22 février
incl.

SEMAINE

De 10 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

DIMANCHE

De 2 h. p.m. à 6 h. p.m.

OPINION DU LECTEUR

À PROPOS DE L'O.N.U.

Il y a quelques jours, me prenant pour un Coleridge ou un Baudelaire, je me suis permis une suralimentation de Démérol. Je fus immédiatement dans un rêve des plus révélateurs. Etant humaniste, je me dois de vous reconstruire les produits extatiques de mon imagination.

Franchissons donc ensemble la dimension du 'id' pour nous retrouver au continent de l'Iconos. Ce continent est divisé en deux portions par une ligne imaginaire appelée la ligne du complexe. Le groupe qui réside sous cette ligne se nomme le complexe supérieur; le groupe au dessus se nomme évidemment le complexe inférieur. Parmi ces derniers l'on retrouve aussi le complexe négato-supérieur — "les opprimés".

Chaque année des délégations de jeunes complexés se réunissent en une congrégation appelée O.N.U. l'Oeuvre des Nymphoses Untouchables Modèle. Cette organisation a pour but de résoudre une fois l'an les problèmes du monde. Les activités de cette société sont malheureusement restreintes dans le complexe inférieur à ceux qui ont le Droit... d'y participer.

La délégation du complexe supérieur fait son entrée. Ces deux gaillards s'appellent tous les deux Sam. L'un affiche sur son chapeau un âne, tandis que l'autre porte sur sa cravate un éléphant miniature — sans doute un "publicity stunt" à la Tennessee Williams. Afin d'accorder à la distinction sa propre mesure nous distinguerons respectivement Sam Aritain et Sam Buque. Suit la délégation du complexe inférieur. Les deux représentants sont

George et Georges, deux types parfaitement normaux.

Entre en scène un cinquième personnage. Il affirme son droit de participer en tant que représentant des négato-supérieurs. Le secrétaire-général, une institution destinée à maintenir l'ordre, refuse de reconnaître Joe. Mais Joe insiste qu'il a des droits constitutionnels, et d'ailleurs ajoute qu'il a bel et bien été présenté au secrétaire l'autre soir sur la 'Main'. Après maints points d'ordre et scrutins, Joe est accepté comme spectateur (à remarquer que ce privilège ne comporte pas le droit d'utiliser le système tracteur).

La session revient à l'ordre. L'un des Georges devrait à ce point énoncer les attitudes de son peuple envers le reste du monde, mais ils n'ont ni l'un ni l'autre été mis au courant des dernières découvertes concernant les complexes. On pourrait même dire qu'ils étaient tous deux 'à Freud'. De leur côté, Sam et Sam ne peuvent que répéter ce qu'ils ont déjà entendu dire par leurs modèles.

Résumé de la situation: George et Georges sont trop égocentriques pour résoudre les problèmes du monde. Sam et Sam participent à un exercice de procédure. Joe est parti faire imprimer des pamphlets.

Conclusion logique: "Laissons agir l'imagination; mais que la raison tienne toujours la bride de ce coursier dangereux."

Michel Brazeau

Tenue de Gala
EN LOCATIONLe plus grand choix au Canada
de vêtements de cérémonie.Les plus récents modèles —
parfaitement ajustés à votre
taille.ESCOMPTE
AUX
ÉTUDIANTSCLASSY
Tenue de gala.1227 Carré Phillips UN. 1-3625
1168 est, rue Ste-Catherine L.A. 6-5531
6984 rue St-Hubert CR. 1-1166
4806 Avenue du Parc CR. 2-5704

"LE JOUR EST NOIR"

Le dernier roman de
Marie-Claire Blais

En septembre 1959, une jeune inconnue de Québec publiait un premier roman et s'imposait d'un seul coup dans le monde de nos lettres. « La Belle Bête » de Marie-Claire Blais fut une authentique révélation.

Un an plus tard, la romancière publiait « Tête Blanche » qui, comme son premier roman, devait être aussitôt publié à Paris et traduit en anglais.

Depuis, Marie-Claire Blais a écrit des pièces de théâtre, des poèmes, mais son public attendait avec impatience un nouveau roman.

Cette impatience est satisfaite par Les Editions du Jour, dirigées par Jacques Hébert qui viennent de publier « Le Jour est noir ».

C'est un roman d'une émouvante poésie, tantôt lumineux, tantôt sombre, le roman de la jeunesse et du bonheur mais aussi le roman du rêve et de la mort.

La publication du « Jour est noir » de Marie-Claire Blais constitue un événement littéraire de première importance qui ne laissera personne indifférent. Quatrième ouvrage de la collection « Les Romanciers du Jour », il est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal. (VI. 9-2228).

David
DOCTOR

20% de réduction

ÉTABLI DEPUIS
PLUS DE 30 ANSChoix
de
1000 habits

TUXÉDOS

TENUE
DE
GALA5439 AVE DU PARC
CR. 7-0886SOCIÉTÉ PRO MUSICA — SÉRIE POUR LES JEUNES
3e concert — Sam. 17 fév., AU GESU à 2 h. 30

QUATUOR PAGANINI

Billets: Étudiants \$1.00 — Adultes accompagnant
un enfant \$2.50 — En vente à 2130 de la Montagne
(Bureau de midi à 4 h. du lun. au ven.)

Renseignements: VI. 5-0532

BOURSIERS ATHLONE 1962

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

CATÉGORIE A*

Michel CHOQUETTE. — Né le 1er mai 1939, monsieur Choquette a fait ses études secondaires au Collège Ste-Croix de Montréal où il a obtenu son baccalauréat ès arts en 1958. Monsieur Choquette est un étudiant finissant de l'École Polytechnique dans la spécialité du Génie chimique. Son projet de fin d'études porte sur la détermination des bilans de matière et d'énergie de l'usine d'acide sulfurique C.I.L. Il a l'intention de s'inscrire à l'Université de Manchester en vue d'une maîtrise en Génie chimique. Il projette également de faire un stage dans l'industrie en vue de se familiariser avec les problèmes de production.

Paul-André COLLIN. — Né le 2 janvier 1941, monsieur Collin a fait ses études primaires à l'École St-Bernardin et ses études secondaires à l'École St-Viateur, à Montréal. Admis à l'École Polytechnique en 1957, il termine cette année son cours d'ingénieur civil. Les deux dernières années de son cours de Génie, monsieur Collin a bénéficié d'une bourse de la compagnie Shawinigan Water and Power. Son projet de fin d'études porte sur le calcul d'un pont en béton armé à poutres continues. Monsieur Collin s'inscrit probablement à l'Imperial College de Londres où il a l'intention de poursuivre des études en structures jusqu'à la maîtrise et peut-être le doctorat.

BUREAUX À LOUER

Bureau servant aussi de logis chauffé — rez-de-chaussé — 4 pièces, idéal pour professionnel — 5358, ave Verdun — angle de la rue Argyle — Verdun ouest — quartier commercial et résidentiel. Entre 9 et 5 heures: PO. 8-4819.

Jean-Guy LORRAIN. — Né le 13 novembre 1938, monsieur Lorrain a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette où il a obtenu son baccalauréat ès arts en 1958. Il termine cette année son cours d'ingénieur dans la spécialité du Génie mécanique. Son projet de fin d'études porte sur un dispositif automatique de moulage appelé rotomouleur. Monsieur Lorrain s'inscrit probablement à l'Université de Birmingham où il projette de se spécialiser en production industrielle.

* Les bourses de la catégorie A sont accordées aux étudiants qui terminent leur cours d'ingénieur.

CATÉGORIE B**

Jean-H. PARADIS. — Né le 15 avril 1934, monsieur Paradis a fait ses études primaires et secondaires aux Ecoles Ste-Thérèse et St-Fidèle de Québec, ainsi qu'à l'Académie Commerciale de Chicoutimi. Admis à l'École Polytechnique en 1952, il termina ses études dans la spécialité du Génie civil en 1957. Depuis lors, il a travaillé pour la compagnie Montreal Engineering, pour le bureau d'ingénieurs-conseils Cartier, Côté & Piette, et il est maintenant à l'emploi du bureau d'ingénieurs Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme & Lapointe. Monsieur Paradis est également chargé de cours à l'École Polytechnique où il collabore au cours d'Aménagements hydrauliques. Monsieur Paradis projette de s'inscrire à l'Imperial College de Londres en vue d'obtenir une maîtrise dans le domaine des structures de béton.

** Les bourses de la catégorie B s'appliquent aux ingénieurs qui ont déjà acquis quelques années d'expérience dans la profession.

LE RÉVEIL A SONNÉ *Suite de la page cinq*

pas changé depuis l'an 1000; l'amour et la nature sont toujours les mêmes. Bref, on ne changera pas en 1961 les notions fondamentales de l'homme que des génies ont élucidées et que l'histoire a marquées.

Ceux-là de l'extrême-gauche, l'avant-garde... peu importe, qui souhaitent l'évolution en prétendant se soustraire à ces ordres d'idées risquent de nous entraîner dans la confusion et dans l'erreur. Chesterton, le grand

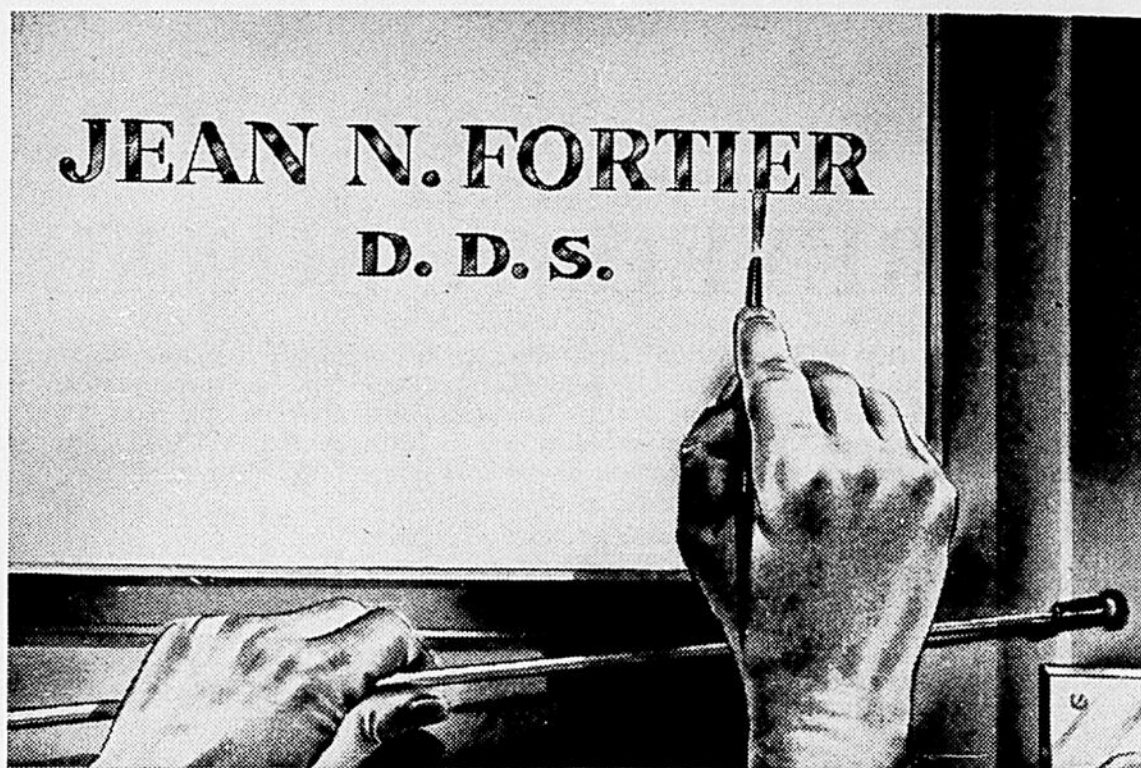
écrivain et penseur catholique, a bien discerné la question.

"Si j'avais erré, comme Bergson et Shaw, si j'avais édifié ma propre philosophie sur mon propre fragment de vérité, uniquement parce que c'était moi qui l'avais trouvée, j'eusse bientôt trouvé cette vérité se déformant jusqu'à devenir une erreur." Et la morale? ça suit le tout. Le sexe, l'amour et le mariage n'ont pas changé depuis Adam. N'ayons pas peur d'aborder ces

sujets, mais n'oublions pas: le respect de la nature, c'est immuable.

Le réveil a sonné: levons-nous. Ouvrons le dialogue, il est le fondement de la communauté chrétienne. Soyons francs et sincères, admettons nos erreurs. Mais gardons-nous de bâtir sur le sable mouvant. Consolidons les matériaux que nous avons. Soyons sereins et optimistes en nous tournant vers l'avenir.

Robert D. Bureau



VOTRE FUTUR EST DERRIÈRE CETTE PORTE...

Vous aussi pouvez ouvrir cette porte sur un bureau dentaire complètement équipé dès votre graduation, n'est-ce pas invitant? Le plan de finance CAC des Gradués en Chirurgie Dentaire vous permet de profiter, au tout début, de l'équipement le plus moderne, de votre choix, pour aussi peu que 10% comptant. Les versements, s'échelonnant sur une période de sept ans sont au minimum pendant que vous établissez votre clientèle.

Le cas suivant vous démontre bien le fonctionnement du plan:

Un paiement comptant de \$500. seulement, vous permet l'achat de \$5000. d'équipement. Les mensualités ne sont que de \$50 pour la première année et de \$85 pour la seconde.

Le plan de finance des Gradués en Chirurgie Dentaire vous offre aussi plusieurs autres avantages. Gratuitement, vous recevez une assurance-vie couvrant la balance impayée de votre contrat jusqu'à concurrence de \$10,000. Vous profitez en plus d'une assurance-feu et tous risques sur votre équipement le tout sans charge additionnelle.

Les approvisionnements divers, ameublements et articles de bureau peuvent être inclus jusqu'à concurrence de 25% de l'achat total.

Nous pouvons aussi vous accommoder si vous préférez louer votre équipement.

Pour plus d'information sur ce plan très avantageux, voyez votre fournisseur d'équipement dentaire.



Division de financement d'équipement

**CANADIAN ACCEPTANCE
CORPORATION LIMITED**

Halifax 422-8418	Fredericton GR 5-6482	Quebec City 681-4681	Montreal VI 2-8531	Toronto HU 1-1161	Port Arthur DI 4-8487
Winnipeg SP 5-0336	Regina JO 8-4635	Saskatoon CH 4-7986	Calgary AM 3-7800	Edmonton GE 3-3196	Vancouver RE 6-0321



Là où il y a du Coke,

YA D'LA JOIE!

Rafraîchissant et délassant comme une excursion ou une descente en montagne — voilà un Coca-Cola glacé. Son goût pétillant et vif accompagne si bien la gaieté et la joie de vivre... ajoute au plaisir de chaque moment. Le Coke rafraîchit... le Coke réjouit!



Demandez "Coke" ou "Coca-Cola". Les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltée, le breuvage pétillant préféré dans le monde entier.

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

4^e REVUE SICOTTE-RICHER LE KID S'EN VA-T-EN GUERRE

À LA COMÉDIE CANADIENNE

PRIX ÉTUDIANTS

Billets en vente au Centre Social

VENDREDI, LE 23 FÉVRIER
AU CENTRE PAUL SAUVÉ
DERNIÈRE PARTIE DES CARABINS

TORONTO vs U. de M.

L'U. de M. CHAMPION INTERUNIVERSITAIRE AU VOLLEY-BALL

LAVAL 5 — CARABINS 3

Pour la première fois dans l'histoire du Volleyball à Montréal, une équipe de Canadiens français a remporté le championnat. En effet, après dix rencontres, l'U. de M. a remporté neuf victoires et subi une seule défaite aux mains du Polonia S.C.

Ce match est le seul revers que les Carabins ont subi depuis le début de la saison. Les Polonais, qui devaient gagner à tout prix pour s'assurer la deuxième position, se sont surpassés ce soir-là malgré le fait que leur joueur-étoile ne put jouer, s'étant fracturé le poignet en pratiquant la semaine précédente.

Ils remportèrent le premier set 15-7. Dans le deuxième, ils prirent une avance de 11-3 qui se porta plus tard à 14-7; mais nos porte-couleurs se sont resaisis à temps et mirent tellement d'ardeur au jeu qu'ils remportèrent ce set au compte de 16-14. Au troisième set, les Polonais reprirent encore une avance de 10-5, qui

devint plus tard 14-10; mais encore une fois, les Carabins égalisèrent le compte, malgré le louable effort que l'arbitre fit pour terminer le match au plus tôt.

A un moment donné, celui-ci décida qu'un de nos joueurs avait fait montre d'un mauvais esprit sportif en tapant des pieds, alors que l'adversaire avait possession du ballon. En fait, celui-ci s'était élancé pour bloquer une attaque possible du Polonais au filet, mais il partit trop tôt, dut s'arrêter brusquement et reprendre son élan pour sauter, ce qui créa l'illusion qu'il tapait des pieds pour énerver l'adversaire.

Après avoir bataillé encore pendant une dizaine de minutes, alors que personne n'osait faire de gaffes d'un côté comme de l'autre, les Polonais remportèrent finalement le dernier set 17-15. Elle est l'histoire de notre unique défaite de la saison.

Classement final

1 — Université de Montréal	19 pts
2 — Polonia S.C.	17 "
3 — Snowdon "YMHA"	16 "
4 — Davis "YMHA"	13 "
5 — Immaculée-Conception	12 "
6 — R.C.A.F. St-Jean	9 "
7 — Latvians S.C.	0 "
8 — Estonians	0 "

Il y aura un petit tournoi mettant aux prises l'U. de M., la R.C.A.F., les Latvians et les Estonians où l'on pourra juger la force approximative des deux équipes qui se sont abstenues de jouer cette année. Celles-ci devront se qualifier contre les deux premières équipes de la classe B si elles désirent jouer dans la classe A la saison prochaine.

Les quatre premières équipes se rencontreront maintenant dans les éliminatoires pour décider qui remportera la coupe cette année. L'U. de M. fera face au Snowdon YMHA en semi-finale, alors que le Polonia S.C. affrontera le Davis YMHA. Les semi-finales débiteront à 7 h. 45, le 19 février au Centre Maisonneuve.

N'allez pas croire pour autant que nos activités soient terminées; bien au contraire, le plus difficile n'est pas encore fait. En dehors des éliminatoires, il reste le deuxième tournoi "invitation" à remporter, le championnat de la province, le championnat du Canada qui aura lieu à Montréal le 28 avril (L'U. de M. y représentera notre ville) et, qui sait, le championnat national américain, section intercollégiale, qui doit avoir lieu deux semaines plus tard. D'ici là, il ne nous reste qu'à nous entraîner sérieusement.

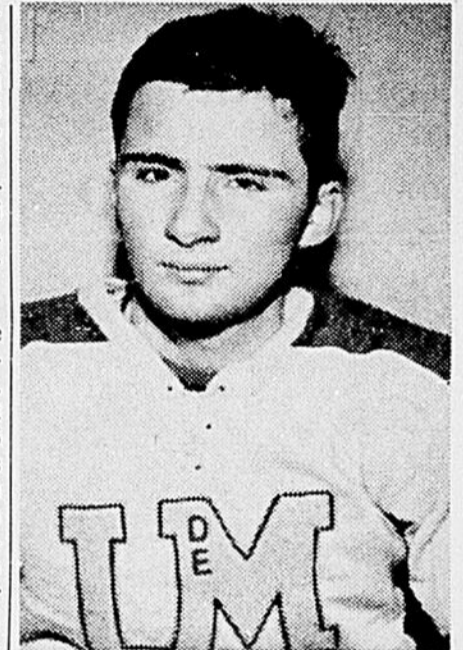
Richard Brunet

Enthousiasmés par l'esprit du Carnaval, nous n'avions qu'une alternative en vue: victoire ou défaite. Le sort a voulu que nous perdions aux mains de Laval. Cependant, ceux qui connaissent vraiment le hockey et qui suivent les parties disputées par les Carabins n'ont pas hésité à souligner le formidable travail accompli par Claude Duguay, joueur de défense dont nous voyons la photo sur cette page.

Claude a débuté comme défense dans notre club alors qu'il commençait sa première année aux H.E.C. La saison suivante, il jouait à l'avant et enregistrait 14 francs buts et 6 assistances pour finir en tête des compteurs et se mériter le trophée du joueur le plus utile à son club. Il en est à sa troisième saison avec l'équipe où il a repris sa position initiale ce qui ne l'empêche pas de compter deux buts. Patineur infatigable, il donne son plein rendement à chaque instant et c'est ce qui nous fait dire que Claude reprendra sous peu la vedette.

Nous ne pouvons, non plus, laisser inaperçu le travail d'une ligne agressive au possible formée de André-Aimé Boucher (Chirurgie Dentaire), Pierre Catellier (Chirurgie Dentaire) et Jacques Côté (Education Physique). Malgré leur poids relativement léger, respectivement 140, 150 et 152, ils ne cessent de se défendre avec ardeur, ce qui explique les deux seuls buts sur un total de 21 alors qu'ils se trouvaient sur la patinoire.

André Urbain



Claude Duguay
 défense des Carabins

SOMMAIRE

Première période	
1—Carabins: Jarry (Bédard, Chapleau)	0:18
2—Carabins: Bérard (Cree)	0:50
3—Laval: Duguay (Landry)	4:34
4—Laval: Landry (St-Jacques)	12:15
Deuxième période	
5—Carabins: Côté	1:44
6—Laval: Michaud (Veillette, Duguay)	2:44
Troisième période	
7—Laval: Guy	2:04
8—Laval: Landry (Veillette, Duguay)	19:16
Arrêts: Daoust 21	Falardeau 27

AU BOUVILLON

MAISON DU BEEFSTEAK

BOEUF DE MARQUE ROUGE

REPAS COMPLETS TOUS LES MIDI \$1.00

5414 GATINEAU

Moi?
 J'ai une
 patience
 d'ange!

Si je
 casse un lacet
 le matin,
 je ris.

Tempête de neige...
 circulation bloquée?
 Je garde
 le sourire.

MAIS quand
 j'ai vraiment soif,
 s'il n'y a pas de
 CANADIAN...
 là, je me fâche!



la
 bière
 légère
 qui
 désaltère!





Céramique sculptée

Hilde Bolte

HILDE BOLTE

SCULPTEUR CÉRAMISTE

Parmi les nombreuses expositions de céramiques sculptées qu'on a vues dernièrement à Montréal, celle tenue présentement au Y.W.C.A., mérite, je crois, d'être mentionnée.

Il s'agit des créations de Hilde Bolte.

D'origine allemande, Mlle Bolte est depuis plusieurs années naturalisée canadienne. Elle a fait des études à l'Université de Munich mais se dit fière de travailler maintenant parmi nous. Dès 1954, l'organisation des Beaux-Arts reconnaissait son talent en lui consacrant une exposition-solo.

Depuis cette date, et cela de l'avis même de notre céramiste, une nette évolution marque son oeuvre. Toutefois, Mlle Bolte est restée attachée à certains thèmes d'inspiration.

Ce sont des scènes de la vie de tous les jours qu'elle nous offre, des croquis d'humains, d'animaux, etc. En riant, Mlle Bolte nous dit : « J'ai une faible pour cette dernière catégorie d'êtres »...

Lorsqu'on entre dans le hall du Y.W.C.A. quelques sculptures-céramiques nous frappent tant par leur grandeur imposante que leur remarquable fini. Il y a un net souci du détail. La pièce centrale est charmante par son naturel : un jeune garçon accroupi vide un cruche d'eau. On lit sur son visage une expression juvénile et sérieuse à la fois. L'enfant est attentif à son travail.

Ici, Mlle Bolte a travaillé avec de la glaise brune. Aucun colorant n'y a été ajouté.

Les pièces nos 2 et 10 représentant d'une part le visage de

CHANSONS PAILLARDES

UN SCANDALE

Au Ciné-Cabaret, on vient pour rire ; nous aurions cru que le public y venait surtout pour rire mais, de façon sûre, nous savons maintenant qu'il vient *uniquement* pour cela.

La formule Cabaret fut adoptée l'an dernier. Certes elle fut populaire, mais elle connut des hauts et des bas. Les monologues et les chansonniers comiques eurent de très vifs succès ; les chansonniers politiques connurent les murmures d'une salle distraite et le fracas des verres échappés.

C'est en pleine connaissance de ces faits qu'on décida de former une équipe de cabaret. Celle-ci, en présentant des numéros comiques, connut un très brillant succès au premier semestre de cette année, et cela au point d'éclipser les artistes invités. Ces derniers ne se facilitaient pas les choses en présentant des chansons poétiques.

A coup sûr, la réputation des « Cyniques » était faite. Pour le 10 février, ils décidèrent de présenter un numéro de chansons paillardes, parce que ces chansons étaient belles en elles-mêmes, parce qu'elles seraient chantées par d'excellents chanteurs à voix et fort bien accompagnées à

William Shakespeare et d'autre part un « monsieur tout le monde » sont de glaise blanche. Ici encore, c'est un travail de maître. Un thème général ressort des pièces nos 5-6-7-2 : c'est la maternité. Il y a même une sorte d'évolution. Est-ce voulu ? Enfin ! La première de ces pièces nous montre une femme enceinte. Une expression d'attente sereine se dépeint sur son visage.

Le travail est précis. Ici, glaise rouge.

Avec la seconde pièce, on a déjà franchi une étape. L'enfant est arrivé. La mère le serre tendrement près d'elle. Et puis l'enfant grandit, et sa mère le console. C'est la 3e pièce. Ces pièces sont façonnées par une main sûre. On y saisit un soin attentif et délicat. La glaise est nature sans aucun artifice mais cette simplicité est loin de diminuer la beauté des oeuvres. Au contraire, elle fait ressortir l'ampleur du travail.

La plupart des autres pièces sont des reproductions d'animaux. Ici, Mlle Bolte laisse plus facilement libre cours à sa fantaisie. Elle mêle à la glaise des tons de bleu, jaune, noir.

Soulignons les nos 4-12-16 représentant respectivement un oiseau huppé au bec et à l'oeil noir, une anguille colorée de bleu et de jaune, un chat brun dont l'oeil est émaillé bleu foncé. Chacune de ces couleurs est mêlée à la glaise avant qu'elle soit mise au four. Toutes ces pièces respirent la vie.

Domage que Mlle Bolte n'ait pas exposé aussi les créations superbes qu'elle possède chez elle et qui auraient pu entrer dans ce dernier thème.

Enfin, on pourrait dire davantage sur cette exposition, mais voilà l'essentiel, je pense.

Il reste à féliciter Mlle Bolte et à espérer qu'elle continue d'améliorer encore le travail qu'elle a déjà produit.

Simone Sabourin

la guitare par messieurs Provost et Cousineau ; de plus, ils se disaient que ces chansons, étant au répertoire des étudiants français depuis le 17e siècle, recevraient bon accueil de nos universitaires. A mesure que les chansons se déroulaient, on murmurait, on chahutait, certains criaient même au scandale. On se disait : « Mais en voilà une façon de nous faire rire ! »

Or un fait demeure certain : ces chansons n'étaient pas présentées dans le but de faire rire, mais simplement dans le but de plaire à l'oreille. D'ailleurs, les chansons elles-mêmes sont indiscutablement fort jolies. Certes, les « Cyniques » se sont trompés en présentant un numéro qui n'était pas conforme à leur étiquette de « comiques méchants ». Une première erreur : présenter le texte de Jean-Pierre Darras (à Versailles), à base d'humour subtil et dilué. Et la plus grande erreur : chanter, même de façon superbe des chansons paillardes. Le public n'attendait pas cela d'eux.

Mais le public aussi s'est trompé ; il a cru que les « Cyniques » cherchaient à faire rire par les chansons paillardes, donc, se disait-il, par des moyens scabreux. Pour la première fois, ils semblaient tomber dans le mauvais goût. Quel scandale ! On a hué les chansons paillardes certes, mais il reste à savoir si ceux qui

ont hué, si ceux qui se sont voilé la face ne faisaient pas eux-mêmes preuve d'absence de goût pour tout ce qui est musical. Par la suite, le public est demeuré plus froid ; des numéros dont le comique avait été éprouvé en d'autres circonstances et qui auraient connu un succès monstre dans le cadre des premiers Ciné-Cabarets connurent un succès assez moyen.

Nous savions depuis longtemps qu'un samedi soir les étudiants veulent s'amuser bruyamment ; nous comprenons qu'ils ne veulent que cela. La situation, nous la comprenons fort bien. Mais nous la déplorons. Tout ce que nous pouvons faire c'est nous plier aux exigences de tel public, tout en gardant, dans l'humour, les normes du bon goût et de la qualité.

Bref, les « Cyniques » ne présenteront plus de numéros pour l'unique plaisir esthétique ; ils se contenteront de cuisiner férocement les petits plats d'humour piquant et bien farcis qui font leur spécialité. C'est avec un goût de cendre dans la bouche, néanmoins, qu'ils regrettent de ne pouvoir offrir à leur cher public des mets en dehors de leur ligne habituelle, ils en restent moroses. Enfin, l'on dit que les comiques sont des gens perpétuellement tristes...

La direction du Ciné-Cabaret

Une étape dans
le domaine de
l'édition
canadienne-française

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

1130 est, Lagauchetière

Montréal

PLAISIR GARANTI

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

GARANTIE CLIMATISÉE